



Ville de MOULINS-ENGILBERT

40 rue des fossés 58290

Tél : 03.86.84.21.48

Mail : [mairie-moulins-engilbert@orange.fr](mailto:mairie-moulins-engilbert@orange.fr)



Le 21 décembre deux mille vingt-trois à 20 Heures 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 14 décembre 2023, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Serge DUCREUZOT, Maire, salle du conseil.

**PRESENTS** : M. Jérôme DUBREU, M. André LARGE, Mme Mélanie CHALUMEAU, Mme Elisabeth JOSSE, Mme Marie-Claire RANVIER, M. Jean-Paul LAMBOURG, M. Pierre BROSSARD, M. Joël HISLEN, Mme Cécile GERBEAULT, M. Philippe DUCHEMIN, Mme Angélique FAURE, M. Alban BEAUZON,

**POUVOIRS** : Mme Barbara NOVAK pouvoir à Cécile GERBEAULT, Mme Monique GUIRY pouvoir à Jérôme DUBREU

Monsieur Jérôme DUBREU est désigné secrétaire de séance.

### **Approbation du procès-verbal de la séance précédente**

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité des votants avec quelques corrections.

## **I. Tarifs 2024 et choix des fournisseurs**

### **a. Tarifs 2024**

La commission des finances réunie le mardi 12 décembre propose les tarifs suivants

<b>DROITS DE PLACE</b>	
Etalage -2MI	<b>3.60 €</b>
Etalage 2MI – 5MI	<b>4.30 €</b>
Etalage 5MI-10MI	<b>4.70 €</b>
Etalage + 10MI	<b>4.70 €</b>
Par MI supplémentaire	<b>0.80 €</b>
Forain voiture M <sup>2</sup>	<b>0.40 €</b>
Camion remorque le M <sup>2</sup>	<b>0.40 €</b>
Tente manège le M <sup>2</sup>	<b>0.40 €</b>
Gros camion (autorisation écrite)	<b>140.00 €</b>

<b>BASSIN</b>	
Adultes	<b>3.00 €</b>
Moins de 14 ans	<b>2.00 €</b>

Abonnements adultes (10 entrées)	25.00 €
Abonnements moins de 14 ans	18.00 €
Groupe (5 personnes et plus)	2.50 €
Cours de natation (Carte de 5 séances)	60.00 €
Cours d'aquagym	4.50 €

CAMPING PAR JOUR	
Campeur	2.00 €
Moins de 7 ans	1.00 €
Forfait électrique (moins de 5 ampères)	2.50 €
Emplacement (auto et caravane ou tente)	2.00 €
Garage mort	6.00 €
Douche camping-car	1.50 €

TENNIS	
Heures de location	9.00 €

MARCHÉ COUVERT	
	90.00 €

VIEUX CHATEAU	
	90.00 €

SALLE POLYVALENTE	
POUR MANIFESTATIONS PAYANTES	
Salle entière montée (tapis-parquet-podium-avec aide utilisateur)	500.00 €
Demi-salle montée	260.00 €
POUR MANIFESTATIONS NON PAYANTES	
Montage-Démontage-Forfait ½ salle (tapis-parquet-podium avec aide utilisateur)	50.00 €
Montage-Démontage-Forfait salle (tapis-parquet-podium avec aide utilisateur)	100.00 €
Congrès (salle entière-tapis-podium avec aide utilisateur)	172.00 € + 1.50 € par personne

<b>PETITE SALLE</b>	
Pour les associations de Moulins-Engilbert	GRATUIT
Particuliers	80.00 €

<b>PODIUM</b>	
Location	152.00 €
Caution	152.00 €

<b>MAISON DE L'ELEVAGE</b>	
Adultes	3.00 €
Enfants + 12 ans	1.50 €
Familles nombreuses (5 pers et plus)	2.00 €
Groupes (10 personnes et plus)	2.50 €
<b>GROUPES SCOLAIRES</b>	
MOULINS-ENGILBERT	GRATUIT
Hors Moulins-Engilbert	1.50 €
<b>PASS LOISIRS</b>	
Adultes	2.50 €
Enfants + 12 ans	0.50 €

<b>BARNUMS</b>	
1 barnum	155.00 €
2 barnums	255.00 €

<b>CIMETIERE</b>	
<b>CONCESSIONS</b>	
Trentenaire	410.00 €
Cinquantenaire	600.00 €
<b>CASE COLUMBARIUM</b>	
30 ANS	460.00 €
50 ANS	850.00 €
<b>CAVE URNE</b>	
30 ANS	300.00 €
50 ANS	450.00 €
JARDIN DU SOUVENIR	30.00 €

**Le conseil approuve à l'unanimité**

Monsieur Le Maire fait part des remarques qu'il a eu des forains du mardi, qui lui ont fait observer que dans certaines communes avoisinantes les places sont gratuites, et que si c'était le cas à Moulins-Engilbert, il y aurait plus de forains et donc plus de fréquentation.

Après en avoir échangé avec les communes de Decize et Corbigny, il y a peu d'influence.

La commission fait remarquer que nous faisons payer des droits de place mais pas les consommations d'eau et d'électricité.

Monsieur BROSSARD fait remarquer que les droits de place rapportent peu, mais coûte de l'argent (placier).

Le conseil décide à l'unanimité de maintenir les tarifs.

### **b. Choix des fournisseurs 2024**

La commission des finances réunie le mardi 12 décembre propose les fournisseurs suivants :

Voir annexe

#### **Le conseil approuve à l'unanimité**

Concernant les entretiens de bâtiments, il est rappelé qu'en 2022, le choix avait été fait de laisser les mêmes entrepreneurs par bâtiments afin de faciliter le suivi.

## **II. Choix des entreprises pour la réfection des trottoirs**

La commission des finances réunie la mardi 12 décembre propose les choix suivants :

RUE	ENTREPRISES	PRIX HT
AVENUE PERRICAUDET	ADN	24 893.00 €
AVENUE FRANCOIS MITTER-RAND	ADN	14 944.50 €
RUE DES PROMENADES	EUROVIA	4 673.00 €
RUE HENRI CADIOU	EUROVIA	10 039.00 €
TOTAL HT		54 549.50 €

#### **Le conseil approuve à l'unanimité**

Monsieur Le Maire indique qu'il n'a pas été possible de tout donner à la même entreprise (métré différent et coût plus important)

Monsieur Le Maire rappelle que la société ADN a déjà effectué des travaux sur la commune cette année qui ont été correctement réalisés.

La société GUINOT n'a pas répondu à la demande dans son intégralité, donc pas retenue car pas de possibilité de comparaison.

Philippe DUCHEMIN demande si les entreprises ont été contactées, et Marie-Claire RANVIER demande si les entreprises sont d'accord pour allotir, Monsieur Le Maire répond que oui même si elles auraient souhaité avoir l'intégralité des rues.

Jérôme DUBREU rappelle que 40 000.00 € sur les 100 000.00 € de l'enveloppe voirie de la communauté de communes ont été reporté en attribution de compensation pour les trottoirs.

D'autres trottoirs seront prévus dans les années futures.

### III. DM Budget Bon Ouvrier

#### a. DM1 Transfert de crédits

Il est nécessaire d'effectuer les transferts suivants :

1641 Emprunts	+ 1 800.00 €
231 Travaux en cours	- 1 800.00 €

Le conseil est invité à se prononcer

#### b. DM2 Opérations d'ordre

Mandat Compte 231 Chapitre 041 Travaux en cours	12 252.40 €
Titre au Compte 203 Chapitre 041 Etudes	12 252.40 €
Mandat Compte 238 Chapitre 041 Avance	124 529.00 €
Titre au Compte 231 Chapitre 041 Travaux en cours	124 529.00 €

Le conseil est invité à se prononcer

### IV. Avenant marché public Bibliothèque

#### a) + value DSP

Une demande de devis pour travaux complémentaires et modificatifs salle 4 et dans la cage d'escalier/palier a été demandé à l'entreprise DSP (Décors Sols et Plafonds). L'entreprise a pris en compte les remarques de l'architecte. A l'ouverture des plafonds, une belle charpente comme dans les autres salles a été découverte et plutôt que d'aller la cacher par un local technique, il a été décidé de la laisser apparente.

L'avenant s'élève à 4 780.67 € TTC

## **b) – value AKBAYIN**

La société AKBAYIN a établi un devis en moins - value d'un montant de 1 548.00 € TTC qui correspond essentiellement à des installations de chantier qui n'ont pas eu lieu car d'autres solutions ont été trouvées, notamment sur le bungalow réunion et sanitaire.

**Le conseil approuve à l'unanimité**

## **V. Validation APS (Avant-Projet Sommaire) de la Maison des Internes**

La commission des finances réunie la mardi 12 décembre a pris connaissance des nouveaux plans proposés par Acte Plus, elle demande à ce que deux WC supplémentaires soient intégrés dans le projet.

Nouveaux projets reçus avec réintégration de WC dans la salle de bain de l'étage.

Angélique FAURE trouve qu'il est curieux d'intégrer un WC dans la chambre PMR (Personnes à mobilité réduite), Jérôme DUBREU dit qu'avec la manipulation d'un fauteuil, la surface ne permet pas de faire des cloisons.

Marie-Claire RANVIER dit qu'il serait bien qu'il y ait un WC vers la salle de réunion du sous-sol.

Peut-être possibilité de le mettre vers l'espace rangement en fonction des prérequis EFFILOGIS.

Marie-Claire demande si avec EFFILOGIS on n'isole pas complètement le sous-sol, Jérôme DUBREU et Serge DUCREUZOT explique que nous n'isolons pas l'extérieur (garage et buanderie) pour éviter de perdre de la surface dans cette salle de réunion.

Jérôme DUBREU rappelle qu'EFFILOGIS c'est l'isolation mais aussi une méthode de chauffage.

Marie-Claire RANVIER demande si la salle PMR sera accessible de l'extérieur, car sur le plan on voit des persiennes. Serge DUCREUZOT lui dit que oui, et que ces persiennes sont prévues dans le cadre du périmètre classé.

Des conseillers demandent si nous allons réussir à trouver des entrepreneurs pour ce chantier, Monsieur Jérôme DUBREU fait remarquer que le montant des travaux nous oblige à faire un marché public.

Monsieur Jean-Paul LAMBOURG indique qu'il n'y a pas d'internes en ce moment mais qu'à compter du mois de mars il devrait y en avoir d'autres.

**Le conseil approuve à l'unanimité**

## **VI. Motion VFCEA (Voie Ferrée Centre Europe Atlantique)**

Monsieur LARGE fait part d'un courrier reçu de la part de Jean-Paul PINAUD, président de l'association VFCEA nous soumettant un projet de motion.

Cette lettre et cette motion, font état des enjeux que représente pour nos territoires et nos populations la concrétisation de la VFCEA en corridor fret européen. Des enjeux partagés qui ont déjà conduit plusieurs assemblées d'élus, dont ceux de l'Agglomération de Nevers et du Conseil Départemental de la Nièvre ainsi que des communes à soutenir leur démarche et leurs propositions.

Ce projet, ne peut se concrétiser sans le soutien le plus large. C'est pourquoi, il adresse une copie de la lettre adressée au Ministre et le projet de motion qu'il nous invite à bien vouloir lui retourner une fois adopté par le conseil municipal.

**Le conseil approuve à l'unanimité**

## **VII. Divers**

Monsieur Le Maire fait part du courrier de Madame Annick de FOURCROY.

Il rappelle que des courriers avaient été adressés à celle-ci concernant un bâtiment sis 27 rue Gaston BLIN qui s'écroule. Elle indique que normalement ce bâtiment avait été cédé. Mais apparemment les démarches n'ont pas été effectuées par le notaire en son temps auprès de la publicité foncière.

Elle demande à ce qu'une réunion avec toutes les parties soient initiées.

Monsieur Serge DUCREUZOT dit qu'il va la prévoir mais qu'il va également prendre attache avec un avocat.

Monsieur le Maire fait part des appels et courriers reçus pour remercier la municipalité du repas des aînés.

Il fait également part du courrier de remerciements reçu de l'association Les Amis du Foyer de vie pour l'aide apportée par la municipalité à leur marché de Noël.